

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Quarante-cinquième session
Genève, 28 – 30 mars 2022

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

adopté par le comité

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

1. Le président a ouvert la quarante-cinquième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT).
2. Mme Wang Binying, vice-directrice générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général de l'OMPI, M. Daren Tang.
3. M. Marcus Höpperger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS

4. M. Alfredo Carlos Rendón Algara (Mexique) a été élu président. M. Simion Levitchi (République de Moldova) et M. Julián Fernando Palacín Gutiérrez (Pérou) ont été élus vice-présidents.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour (document SCT/45/1 Prov.4).

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DE LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

6. Le SCT a adopté le projet de rapport de la quarante-quatrième session (document SCT/44/8 Prov.).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Proposition de la délégation des États-Unis d'Amérique concernant l'ordre du jour de la quarante-cinquième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (document SCT/45/4)

7. Le SCT a examiné le document SCT/45/4.

8. Le président a indiqué en conclusion que le SCT avait pris note des interventions, qu'il rendrait compte à la prochaine session de l'Assemblée générale et que, sous réserve de la décision de l'Assemblée générale, il poursuivrait la discussion à sa prochaine session.

Proposition actualisée présentée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, d'Israël, du Japon, de la République de Corée et du Royaume-Uni relative à une recommandation commune concernant la protection des interfaces utilisateurs graphiques au titre des dessins ou modèles industriels (document SCT/44/6 Rev.3)

9. Le SCT a examiné le document SCT/44/6 Rev.3.

10. Le président a indiqué en conclusion que le SCT avait pris note des différentes positions et qu'il poursuivrait l'examen du document SCT/44/6 Rev.3 à sa prochaine session.

Compilation des réponses au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (document SCT/42/2) et Prototype de base de données recueillant les réponses au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels (document SCT/45/2)

11. Le SCT a examiné le document SCT/45/2 et a prié le Secrétariat :

- de procéder à l'élaboration complète de la base de données contenant les informations obtenues au moyen du questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle sur la base du prototype présenté au SCT, et
- de mettre la base de données à disposition dans les six langues officielles de l'ONU.

Informations actualisées des États membres concernant le service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS)

12. Le SCT a pris note des progrès réalisés par les membres dans le cadre de la mise en œuvre du service DAS concernant les dessins et modèles industriels et le président a indiqué en conclusion que le SCT reviendrait sur ce point pour une mise à jour à sa prochaine session.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES

Proposition présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant des directives relatives à l'examen des marques composées, en tout ou en partie, d'un nom de pays ou d'un nom géographique d'importance nationale (document SCT/43/6)

13. Le SCT a examiné le document SCT/43/6.

14. Le président a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen du document SCT/43/6, ou d'une proposition révisée, à sa prochaine session.

Proposition révisée présentée par la délégation de la Jamaïque portant sur une recommandation commune concernant des dispositions relatives à la protection des noms de pays (document SCT/43/9)

15. Le SCT a examiné le document SCT/43/9.

16. Le président a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen du document SCT/43/9, ou d'une proposition révisée, à sa prochaine session.

Proposition présentée par les délégations du Brésil, des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale dans le système des noms de domaine (DNS) (document SCT/41/6 Rev.)

17. Le SCT a examiné le document SCT/41/6 Rev.

18. Le président a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen du document SCT/41/6 Rev. à sa prochaine session.

Réponses au questionnaire sur la protection de la marque pays dans les États membres (document SCT/43/8 Rev.2)

19. Le SCT a examiné le document SCT/43/8 Rev.2 et a pris note de l'exposé présenté par le Secrétariat sur les principales conclusions et tendances dégagées des réponses au questionnaire.

20. Le président a indiqué en conclusion que le SCT priait le Secrétariat de rouvrir le questionnaire afin de recevoir des réponses supplémentaires d'ici au 30 septembre 2022 et de mettre à jour le document SCT/43/8 Rev.2 en conséquence.

Proposition de la délégation du Pérou (document SCT/45/6)

21. Le SCT a examiné le document SCT/45/6

22. Le président a indiqué en conclusion que le document SCT/45/6 continuerait d'être examiné à la prochaine session du SCT.

Informations actualisées sur les aspects du système des noms de domaine relatifs aux marques (document SCT/45/3)

23. Le SCT a examiné le document SCT/45/3 et a demandé au Secrétariat de tenir les membres informés de l'évolution future du DNS.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

Proposition de la délégation des États-Unis d'Amérique (document SCT/45/5)
Proposition de la délégation de la Suisse (document SCT/45/7)

24. Le SCT a examiné les documents SCT/45/5 et SCT/45/7.

25. Le président a indiqué en conclusion que le SCT était convenu :

- de tenir une séance d'information sur les indications géographiques en marge de la quarante-sixième session du SCT;
- que le programme de cette séance d'information comprendrait la réunion de deux groupes d'experts sur les thèmes suivants :
 - Protection des indications géographiques pour les produits non agricoles
 - Protection des indications géographiques pour les services
- d'inviter les membres à présenter, à la quarante-sixième session du SCT, de propositions de thèmes à examiner lors d'une séance d'information sur les indications géographiques, qui se tiendrait en marge de la quarante-septième session du SCT.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

26. Le SCT a approuvé le résumé présenté par le président, contenu dans le présent document.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

27. Le président a prononcé la clôture de la session le 30 mars 2022.

[Fin du document]